

Gizeux



Bulletin Municipal 2023

Sommaire

1-2	Le Mot du Maire
3	Les Réalisations Communales de 2023
4	Nouveau commerce - Paul Lomellini
5	Centre de Secours des Landes
6-7	Le Comité des Fêtes
8	Calendrier des événements 2024
8	Une année à la Bibliothèque
9	APE CHAG
9	Cercle privé « Tire le petit »
10	L'Écho du Changeon
11	L'École de Musique
11	Gym à Gizeux
12-13	Association des Amis de Gizeux
14-15	Photos de l'année 2023
16	Les Fous du Château
17	Amitié Gizelloise
17	Duel d'aiguilles
18	Association de tennis
19	Étoile Sportive de Gizeux
20	Syndicat de Chasse et Pêche
21	PNR Loire Anjou Touraine
22	Gestion forestière durable
22	Obligations Légales de Débroussaillage
23	Architecture et Paysage - Urbanisme
24	Mission Locale du Chinonais
25	PanneauPocket
26	La collecte et le tri des déchets
27	Tarifs communaux au 1 ^{er} janvier 2024
28	Les informations pratiques - 2024
29	Démographie 2023 - Mémo Santé



Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

En ce début d'année, nous ne pouvons oublier tous ceux qui souffrent ou qui sont dans la peur ; les combats toujours présents en Ukraine, la guerre en Israël, les risques d'attentat... j'arrête là la liste serait bien longue à énumérer.

Sur notre territoire national, on ne peut s'empêcher de penser aux familles désespérées à force de subir des inondations à répétition ; il faut en analyser les causes afin de faire les investissements et travaux nécessaires pour ne plus vivre ces cauchemars.

Nous subissons de manière de plus en plus fréquente des violences envers les élus, dans les écoles et lieux publics, ainsi qu'envers les forces de l'ordre et les pompiers. Ce n'est pas tolérable dans un pays libre comme le nôtre de s'en prendre aux valeurs de notre République ! Nous possédons aujourd'hui des moyens de communication extraordinaires, qui transmettent l'information presque à la seconde près : soyons vigilants aux fausses informations qui circulent trop vite, mal ou sans analyse.

Pour en revenir à notre commune, quand nous écoutons tout cela, nous pouvons nous considérer dans un petit coin de paradis... Le réseau Citoyens Vigilants fonctionne bien, je remercie les bénévoles qui y participent ainsi que la Gendarmerie et les pompiers qui assurent notre sécurité.

Que s'est-il passé à Gizeux en 2023 ?

Nous avons fait l'acquisition de la licence IV du café du Commerce, suite à l'arrêt de l'activité ; cela permet de garantir une licence disponible pour une éventuelle reprise d'un bar.

La rénovation du logement communal au 32 rue des Écoles est terminée et sa location est prévue pour la fin du mois. Les grilles en bord de route ont été remises à neuf à la suite de leur détérioration. Il reste à aménager la cour intérieure et la clôture séparative de l'École de Musique.

Dans la série de travaux sur les bâtiments communaux, le parquet de la salle Plailly a été vitrifié, son entretien en est facilité.

Dans la campagne, la mare du Mortier de la Lande a été curée et en partie nettoyée. L'investissement s'est partagé entre la Communauté de communes, le Département et la Commune. La peupleraie de la Couture a été replantée en février par nos

agents communaux. Dans les landes de Saint-Philbert, une partie des pins va être éclaircie par l'entreprise Piveteau, chantier suivi de près par l'ONF.

Au stade de foot, le dispositif E-boo, mis en place en étroite collaboration avec le SAMU ; permet l'atterrissage de nuit des hélicoptères grâce à un allumage automatique du terrain et avec davantage de sécurité par le visionnage à distance des conditions météo. Ce système fait partie d'un maillage départemental qui bénéficie à toute victime potentielle du secteur et dont le financement est subventionné par le Département, avec un reste à charge pour la Commune ainsi que le coût d'une maintenance annuelle.

2023, c'était également le départ à la retraite, bien méritée, de Pascal : encore merci pour ces 35 années au service de la Commune et de ses habitants, au cours desquelles nous avons pu nous apprécier mutuellement.

Je ne peux terminer le bilan de cette année 2023 sans remercier de nouveau Corinne BERTHELOT : après 33 années consacrées aux bons soins des Gizelloises et Gizellois, ainsi que des habitants des communes environnantes, c'est un déchirement qu'au bout de 3 ans de recherches infructueuses, il ait fallu se résigner à la fermeture de la pharmacie.

Une partie de l'activité a été reprise par le pharmacien de Noyant, M. BOUCLÉ, mais une tentative de dépôt d'ordonnances à l'agence postale ayant été refusée par l'ARS ; c'est un coup dur pour l'ensemble des commerçants et artisans. J'en profite pour les remercier tous du dynamisme qu'ils apportent à notre village.

2023 a aussi vu un bien triste départ, avec le décès de Paul LOMELLINI, ancien instituteur de 1954 à 1983 et secrétaire de mairie jusqu'en 1989. Trois autres décès sont survenus à Gizeux l'an passé, ainsi que un mariage et quatre naissances.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux habitants, en souhaitant qu'ils s'intègrent facilement dans leur nouvel environnement.

Nous accueillons aussi depuis décembre une « secrétaire mobile » qui stationne sur la place de Gizeux chaque vendredi après-midi, plus 2 samedis matin par mois, et propose de vous aider pour vos démarches administratives.



Maintenant, que va-t-il se passer en 2024 ?

Depuis le 1^{er} janvier, la collecte des déchets est assurée par la société Urbaser. Pour vous, rien n'a changé, vous sortez votre poubelle noire, attitrée à votre habitation, pour les ordures ménagères avec le sac jaune des emballages à côté chaque mercredi soir, puisque la collecte s'effectue normalement le jeudi (hors semaine avec un jour férié, dans ce cas la collecte est décalée d'une journée).

Le gros chantier de l'année est la réhabilitation des bâtiments de l'espace dit « Fonteneau » en 3 logements communaux. Il s'agit de longères qui se trouvent dans la cour intérieure pour lesquelles les études thermiques ont été réalisées. Le choix du maître d'œuvre a été validé en Conseil Municipal et les demandes de subventions auprès de la Préfecture et du Conseil départemental ont été déposées dans le temps imparti. Désormais, l'instruction du permis de construire va se dérouler dans les prochaines semaines. C'est un investissement important de 550.000 € mais nous devrions percevoir une part importante de subvention liée à l'isolation. Pour le bâtiment que nous rétrocédons à VTH, nous attendons le retour des offres du marché public car certains lots restent infructueux.

À la suite de la visite d'une personne du district de football d'Indre-et-Loire, quelques aménagements de mises aux normes s'avèrent nécessaires, tels que l'absence d'obstacles à moins de 2,50 m de la ligne de jeu et le remplacement des crochets en fer par du plastique sur les buts. Cela implique de déplacer les buts, de recentrer le terrain et de déposer les mains courantes qui ne sont plus utiles. Merci à l'équipe du club de foot d'avoir réalisé les travaux par eux-mêmes.

Nous allons terminer l'extension de l'aire de camping-cars dès que la météo nous le permettra, elle sera opérationnelle pour la saison touristique prochaine.

En matière de sécurité routière, des chicanes vont être implantées aux deux extrémités du hameau de la Cave Vaudelet, après un test par des plots temporaires.

2024, c'est également les « OLD » (Obligations Légales de Débroussaillage) à savoir qu'en raison

de la recrudescence des incendies en période sèche, vous avez l'obligation de débroussailler autour de votre habitation ; nous vous avons déjà transmis un document concernant ces normes et nous les rappelons dans ce bulletin municipal.

Nous allons continuer doucement mais sûrement le fleurissement dans le bourg.

2024 est aussi l'année du recensement de la population qui a commencé mi-janvier jusqu'à la mi-février. Pour ce faire nous avons missionné Vanessa BUREAU, que vous connaissez déjà dans son rôle à l'agence postale. Je compte sur votre participation pour que l'INSEE puisse comptabiliser le bon nombre d'habitants, ce qui détermine ensuite les aides auxquelles la commune aura droit.

Merci aux bénévoles de nos associations qui animent tout au long de l'année des activités très diverses. Deux d'entre elles, l'Étoile Sportive et l'Écho du Changeon, soufflent leur 100^e bougie. Les musiciens et musiciennes ont organisé un concert le 17 décembre avec la participation d'anciens instrumentistes qui sont venus les rejoindre sur la scène, ainsi que l'harmonie de Sainte-Maure de Touraine, invitée en seconde partie. Une journée très réussie, rassemblant 70 artistes sur la scène. D'autres événements sont en préparation, ils vous le feront savoir très bientôt. Un grand merci à eux et à leur chef, Sébastien.

Un grand moment à ne pas manquer cette année : le festival de Brass Band du pays Bourgueillois le dimanche 30 juin, au château de Gizeux.

Le marché de Noël est également un moment attendu par les nombreux exposants et visiteurs. Ce dernier a été perturbé par la météo capricieuse mais malgré tout, les nombreuses activités (concert, lâcher de ballons, balade en calèche, arrivée du Père Noël, feu d'artifice) ont pu émerveiller les yeux des enfants présents.

Enfin je remercie l'ensemble du personnel administratif et technique, ainsi que mes collègues du Conseil Municipal pour leur aide durant cette année 2023.

À toutes et à tous, j'adresse mes meilleurs vœux pour 2024.

Votre Maire, Thierry BEAUPIED



Les Réalisations Communales de 2023

Le budget communal de l'exercice 2023, équilibré en recettes et en dépenses a été voté le 11 avril 2023 :

section de fonctionnement **856 688,89 €**
et section d'investissement. **388 709,06 €**

En date du 03 avril 2023, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux, à savoir :

- Foncier bâti. **39,83 %**
(Commune 23,35 % + Département 16,48 %)

- Foncier non bâti. **60,04 %**

Les principales réalisations 2023 sont les suivantes :

1) Travaux et locaux communaux

Au **32 rue des Écoles**, la restauration du logement communal était presque terminée fin 2023 pour un total de 121.000 €.

La suite de la rénovation de la **Salle Plailly** a été réalisée pour 11.110 € (peintures et vitrification du parquet).

L'extension de l'**aire pour camping-cars** a débuté (terrassment, réseaux et végétalisation) et se monte pour le moment à 4.100 €.

Au stade, l'installation du **coffret E-boo** pour la sécurisation de l'intervention des hélicoptères du SAMU a fait déboursier à la Commune 4.140 €, somme de laquelle il faut déduire une subvention du Département de 2.760 €, soit un reste à charge pour le budget communal de 1.380 €, ainsi qu'une maintenance annuelle de 300 €.

2) Voirie

Comme tous les ans, l'entretien courant des chemins et des routes par les agents techniques

communaux a généré des dépenses de **grave et enrobé**, soit 5.600 € cette année.

À la suite de la réfection du **chemin des Goupillaux** et des **abords de la salle Plailly**, la Commune a dû régler un solde de 2.610 € en raison de la hausse du coût des matériaux.

3) Fleurissement

Dans le cadre des réflexions de la Commission Environnement & Cadre de vie, 1.580 € ont été utilisés pour fleurir le bourg.

4) Matériel technique

4.775 € ont été dépensés pour l'acquisition de nouvelles tronçonneuse et débrousaieuse, ainsi qu'un nettoyeur haute-pression.

5) Défense-Incendie

Le renouvellement des points incendie au 32 rue des Écoles et au hameau de la Guichardière a coûté 6.700 €.

6) Emprunts

Le remboursement des 3 emprunts en cours de la Commune se poursuit, à raison de 8.150 € par mois en moyenne.

7) Projets divers

Dépense imprévue en 2023, la Commune a dû déboursier 5.714 € pour l'acquisition de la licence IV du café du village, afin qu'il puisse rouvrir un jour... Quant au projet de création de 3 logements place du Bœuf couronné par Val Touraine Habitat, le permis de construire a été accordé, mais il est plus difficile que prévu de trouver des artisans pour chaque lot, ce qui retarde encore ce chantier.



Nouveau commerce : Secrétaire Mobile

Je suis écrivain public itinérant (secrétaire mobile) et je confectionne également des bijoux en activité secondaire.

Je propose en activité principale d'aider les habitants à gérer leurs demandes et documents administratifs : déclaration de revenus, inscription et déclaration CAF, Pôle Emploi, carte grise, pièces d'identité, dossier retraite, curriculum vitae, lettre de motivation, création d'adresse mail, téléphonie et autres documents.

Je suis présente dans mon camion tous les vendredis après-midi sur la place Martin du Bellay à Gizeux mais je me déplace également à domicile.

Mes services sont déductibles des impôts.

N'hésitez pas à prendre un rendez-vous pour de futurs entretiens.

Au plaisir de vous rencontrer, Isabelle.

Lundi : à domicile

Mardi : Courléon le matin, Rillé l'après-midi

Mercredi : La Breille-les-Pins

Jeudi : Vernantes (parking AM matériaux)

Vendredi : Continvoir le matin, Gizeux l'après-midi

Samedi 2^{ème} et 4^{ème} du mois : Gizeux



En souvenir de Paul LOMELLINI, décédé en juillet 2023 à l'âge de 95 ans.

Il fut instituteur à Gizeux de septembre 1954 à juin 1983 et, conjointement, secrétaire de Mairie de 1954 à mars 1989.

Pendant toutes ces années, il a vu passer dans sa classe dite « des grands », beaucoup d'élèves filles et garçons, les grandes familles étant fréquentes à cette époque.

Nombreux sont les habitants actuels de Gizeux qui se rappellent encore de leur instituteur, le Maître, comme on disait ! Certains de ses élèves d'ailleurs, le surnommaient entre eux, familièrement mais aussi affectueusement, « Popaul ».

Au crépuscule de sa longue vie, il en gardait un souvenir ému.

Sa belle écriture toute « en pleins et déliés » reste présente à jamais dans les registres d'état-civil (naissances, mariages et décès) de la commune de Gizeux.

Une page s'est tournée...



Centre de Secours des Landes

Amicale des Pompiers des Landes

L'année 2023 s'achève et laisse derrière elle une nouvelle année chargée de moments forts au sein de notre caserne.

En effet, cette année 2023 a été riche en unions puisque nous avons célébré 2 mariages : celui de Pauline et Michael DARDENNE, notre adjoint au chef de centre, ainsi que celui d'Elodie et Arnaud LEMANS, respectivement Cheffe de Centre du CIS des Landes et Président de l'Amicale des Landes. De beaux souvenirs sont encore en notre mémoire, encore félicitations à eux !

Mais 2023 est également une année de naissance au sein de la caserne, puisque nous avons accueilli Rosalie et Lino dans les nouveaux rangs de bébés de pompiers... Bienvenue à eux aussi !

Nous avons (enfin) pu programmer notre méchoui, qui nous a permis de nous réunir, ce qui nous avait manqué depuis ce fameux covid.

Nous avons aussi pu organiser une journée cohésion au mois d'avril au Centerpark du Bois aux Daims avec les anciens pompiers.

La cohésion fut le mot de l'année 2023 au sein de l'Amicale.

Cependant, les Jeux Intercentres n'ont pas pu être renouvelés cette année.

Concernant les anciens pompiers ayant plus de 70 ans, un colis de Noël leur est toujours offert en fin d'année par l'Union Départementale des Services d'Incendie et de Secours, composé de produits issus du « Terroir Engagé », des produits issus d'exploitations tenues par des Sapeurs-Pompiers.

La date du repas rassemblant tous les anciens pompiers du département, se déroulera le samedi 13 avril 2024 à Amboise. Des moyens de transport des Anciens jusqu'au lieu du repas seront mis à disposition par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers.

Pour l'année 2024, notre méchoui fera son retour au mois de juin.

Quant à notre célébration de la Sainte-Barbe, elle aura lieu à la salle des fêtes de Continvoir en novembre, la date définitive sera communiquée prochainement.

Nous tenons à remercier les communes de leur soutien lors de nos sollicitations.

Nous restons en contact afin de transmettre les informations (dates, heures et lieux) de nos manifestations.

Centre des Landes

En 2023, nous avons effectué 55 interventions sur les 4 communes de notre territoire (Avrillé-les-Ponceaux, Continvoir, Les Essards, Gizeux) et quelques départs sur les communes limitrophes.

La cérémonie du 14 juillet 2024 aura lieu au Centre de Secours de Continvoir. Nous serons également présents pour les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre 2024. La cérémonie de la Sainte-Barbe devrait se dérouler sur la commune d'Avrillé-les-Ponceaux en novembre.

Notre Centre de Secours comporte un effectif de 11 agents, mais nous sommes entrés dans une campagne de recrutement afin d'ouvrir les portes de la caserne et d'inciter la population à nous rejoindre. Cette campagne est mise en place avec les soutiens du Service Départemental d'Incendie et de Secours, ainsi que des communes de notre territoire, que nous tenons à remercier.

Au fil de cette campagne de recrutement et même au-delà, nous sommes à votre disposition afin d'échanger sur notre quotidien, nos motivations et toutes les questions que vous pouvez vous poser quant au statut de Sapeur-Pompier Volontaire.

Des journées « vis ma vie de pompier » vont être organisées en début d'année afin de pouvoir vous dévoiler toutes les facettes de notre dévouement, accessible à tous.

L'âge et la disponibilité ne sont pas incompatibles avec un engagement de Sapeur-Pompier Volontaire, chacun se rend disponible selon son emploi du temps. Par exemple, même 2 heures de disponibilité dans une journée, peuvent permettre de sauver la vie de l'un de nos concitoyens.

Prenez le temps de venir échanger avec nous, chaque premier dimanche du mois lors de nos manœuvres mensuelles, pour faire tomber les barrières des préjugés. Pour cela, n'hésitez pas à contacter notre chef de centre, Elodie LEMANS, ou son adjoint Michael DARDENNE.

Enfin, nous profitons de ce bulletin pour vous remercier de votre bon accueil lors de notre passage pour les calendriers.

L'Amicale des Landes
Arnaud LEMANS - Aurore LARDIER



Une année au Comité des Fêtes

2023 pour le Comité des Fêtes (CDF) fut l'année du retour à la normale après 2 ans d'interdiction ou d'encadrement pour raisons sanitaires.

Pendant toute l'année, les membres du CDF se sont réunis, au complet ou en groupes thématiques, pour créer, organiser, ranger, nettoyer, afin de préparer les manifestations à venir, soit plus d'une vingtaine de réunions au cours de l'année.

Dans le rétro :

14 janvier

Assemblée Générale devant un public nombreux et intéressé.

2 nouveaux membres ont été élus : Solène Beaupied et Alexandra Loiseau.

17 janvier : Election du bureau

Président : Philippe Vauguet

Vice-Présidents : Olivier Ringenbach et Olivier Voisin

Trésorière : Mireille Brillard

Trésorière-adjointe : Alexandra Loiseau

Secrétaire : Lise Crosas

Secrétaire-adjointe : Alexandra Fontaine

Secrétaire-adjointe en charge du numérique : Solène Beaupied.

11 février

le retour de la « Soirée cabaret » après 2 ans d'interruption.

Pour fêter les 20 ans de cette soirée (déjà !) la salle avait été abondamment décorée et toutes les places vendues. Les convives ont apprécié le repas préparé par Fabien Bussonneau, boucher-traiteur, et le dessert concocté par Christophe Rivière, boulanger-pâtissier, tous deux commerçants à Gizeux.

C'est la troupe « LYV.N.KO » qui a présenté son spectacle pour le plaisir de tous.

Chansons, costumes, plumes, sketches, et participation du public ont animé la soirée, sans oublier le DJ qui a pris le relais et emmené les plus « résistants » jusqu'au lendemain matin !

4 mars

soirée théâtrale avec la troupe « La Jeunesse rurale » de Channay-sur-Lathan ; plus de 85 spectateurs ont apprécié leur nouvelle création.

21 mai

la traditionnelle brocante dans les rues du village a connu un très beau succès facilité par une météo idéale. 145 kg de frites ont été vendus, c'est dire l'affluence ! Le bénéfice de cette fête nous a permis d'investir dans du matériel que nous envisagions depuis quelque temps déjà : une plancha à gaz, un stand 4x8 m, un plateau plus bas pour faciliter les chargements-déchargements ...et épargner les vertèbres !

17 juin

Fête de la Musique/Scène ouverte en partenariat avec l'Echo du Changeon.

Les élèves ou anciens élèves de l'école de musique et plusieurs artistes invités se sont produits sous les ombrages du parc Plailly pour le plus grand plaisir du public ; le succès fut au rendez-vous, ce qui a permis au CDF de reverser une participation à l'Echo du Changeon, partenaire musical de la plupart des fêtes à Gizeux.

15 août

« Plongez dans l'Histoire » la fête au Château : Le CDF participe par le prêt de matériel, le montage et le démontage des installations et surtout la tenue d'un stand « grillades-frites » qui a eu, comme d'habitude, un énorme succès dans une ambiance très conviviale.

26 et 27 août

A peine le temps de souffler et c'est la « Fête au Village ».

Le samedi 26, le traditionnel concours de pétanque sur l'aire de camping-cars avec encore un beau succès et des participants ravis de l'accueil et de l'organisation de Francis et ses aides. En soirée, ambiance « garden-party » sous les ombrages du parc Plailly avec une météo incertaine ; la chanteuse Chérel a animé de sa voix magnifique cet intermède musical, son répertoire est varié et nombreux sont ceux qui fredonnaient les airs qu'ils connaissaient.



Le dimanche 27, dès 5 h du matin, la Brocante dans les rues du village, avec un peu moins de monde que d'habitude à cause d'une météo incertaine mais la bonne humeur toujours de mise, notamment grâce à l'animation musicale assurée avec talent par Jean-Michel Tresson. Les traditionnelles moules-frites ont régalé les gourmands, il n'en restait plus du tout au fond des faitouts.

Après ces 2 jours, démontage, nettoyage, rangement ont été à l'ordre du jour.

4 et 5 novembre

Un week-end de théâtre proposé par la troupe « Les Fous d'plancher » de Bourgueil, en soirée le samedi et en après-midi le dimanche. C'était la première fois que les acteurs présentaient leur nouvelle pièce, devant un peu plus de public le dimanche que le samedi.

Quelques réunions de concertation entre la Commission communale des marchés et des membres du bureau du CDF pour caler « qui fait quoi » et nous voilà prêts pour le traditionnel Marché de Noël du samedi **9 décembre**.

Tout était prêt : stands, déco... et voilà que la pluie avec des rafales de vent du samedi matin sont venues bouleverser toute l'installation. Devant le risque, il a fallu tout démonter et se rapatrier entièrement dans la salle Plailly, où, malgré le manque de place évident, nous avons fait face de notre mieux et tout s'est bien passé.

Dans l'église, le concert du Brass Band du Pays Bourgueillois a connu un beau succès. Les ballons des écoliers ont été lâchés, le père Noël a bravé les intempéries dans la calèche qui était de sortie, les crêpes des parents d'élèves ont été très appréciées, de même que les flamenkuches et les pizzas du CDF, le feu d'artifice fut éclatant et toujours fascinant... Au final, tous les exposants étaient un peu serrés mais ravis. Comme le vin chaud bien parfumé, voici les ingrédients d'un Marché de Noël réussi, ajoutez un zeste de bonne humeur, des sourires et c'est prêt à déguster !

Nous vous donnons rendez-vous en 2024 pour de nouvelles aventures festives (à retrouver dans la rubrique Calendrier 2024, p. 8 de ce bulletin).



Calendrier prévisionnel des événements en 2024

MARS	15	Assemblée Générale des Amis de Gizeux à 18h30
AVRIL	06	Soirée Théâtre du Comité des Fêtes (troupe de St-Philbert du Peuple)
	14	Concert 100 ans de l'Écho du Changeon
	25	Concours de Belote avec l'Amitié gizeuloise
MAI	08	Cérémonie anniversaire de la Victoire de 1945
	19	Brocante annuelle dans le centre-bourg
JUIN	15	Audition de l'École de musique / Scène ouverte
	30	Festival du Brass Band du pays Bourgueillois au Château
AOÛT	15	« Plongez dans l'Histoire » au Château
	24/25	Fête du Village (avec brocante le dimanche)
SEPTEMBRE	29	« Rêves de Printemps » avec les Amis de Gizeux
NOVEMBRE	11	Cérémonie anniversaire de l'Armistice de 1918
DÉCEMBRE	14	Marché de Noël

À ces dates pourront s'ajouter d'autres manifestations en cours d'année ; elles seront annoncées sur Panneau Pocket et sur le site de la Commune (gizeux.fr).

Une année à la Bibliothèque

2023 : une belle année pour notre bibliothèque !

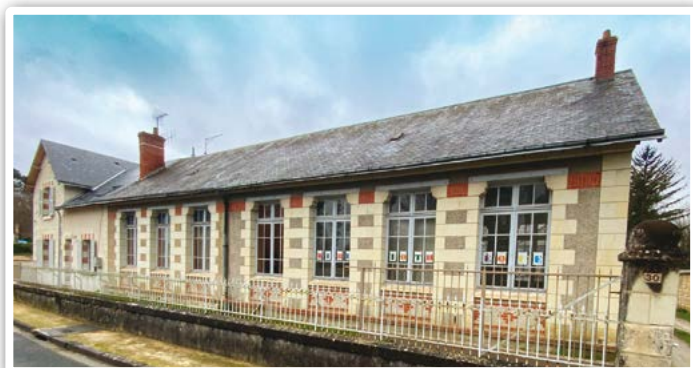
À partir du mois de mars, nous avons concrétisé une idée que nous avons depuis quelque temps déjà : ouvrir la bibliothèque de 14h30 à 17h30 le mercredi pendant les périodes scolaires. Ceci nous a permis d'accueillir les élèves de l'école de musique ainsi que leurs parents, les deux structures étant mitoyennes.

Succès immédiat vu le nombre de nouvelles inscriptions (adultes et jeunes).

Nous avons pour la première fois, la bibliothèque ayant un peu plus de 20 ans, procédé au « désherbage réglementaire », c'est-à-dire sortir des rayonnages les livres les plus anciens, qui ne sont plus empruntés ou qui sont en mauvais état. Ce fut un travail long et fastidieux qui a nécessité pas mal de réflexions dans la bonne humeur.

La place libérée va permettre d'intégrer au fur et à mesure les nouveaux achats et ainsi de renouveler les collections qui seront mieux mises en valeur.

Certains des livres, quand leur état le permettait, ont été proposés à la vente pour une somme symbolique lors de la brocante du 27 août. Nous



pensons renouveler cette initiative en 2024 puisque qu'il nous reste des livres sortis de l'inventaire !

A peine arrivée à Gizeux fin 2022, Sylviane a rejoint notre groupe de bénévoles dès début 2023, elle s'est tout de suite intégrée et a commencé les formations obligatoires proposées par la Bibliothèque départementale.

À ce jour, nous sommes donc 5 bénévoles à la Bibliothèque : Evelyne, Françoise (désignée responsable), Lise, Patricia et Sylviane ; nous vous attendons pour vous faire découvrir la bibliothèque et ses collections variées.



APE CHAG



intergénérationnel courant du mois de juin 2024 à Hommes également

- Organisation de la kermesse des écoles fin juin 2024 à Continvoir
- Bal des CM2 à Ambillou
- Distribution des livres de Noël et calculatrice au CM2.

L'année dernière grâce aux différentes actions menées, l'APE a remis un chèque de 300 € à chaque classe du groupement.

Voici le bureau élu cette année :

Présidente : Véronique CARRE
Vice-présidente : Adeline BARRAU
Trésorière : Céline FOUQUET
Trésorière Adjointe : Bérangère BEHOT
Secrétaire : Herminia HERVAULT
Secrétaire Adjointe : Anaïs BLANCHARD.

L'association de parents d'élèves (APE) fait sa rentrée 2023-2024 avec des projets et des idées à revendre ! Toujours avec des parents volontaires des communes de Continvoir, Hommes, d'Avrillé-les-Ponceaux et de Gizeux (CHAG).

Notre objectif : récolter des fonds pour contribuer au financement des projets éducatifs des écoles et diminuer les dépenses pour les familles. Pour cela, notre équipe de parents bénévoles organise tout au long de l'année des actions et des événements conviviaux.

Nos incontournables :

- Vente de saucisson pour Noël
- Loto le samedi 27 janvier 2024 dans la salle des fêtes de Hommes
- Nouveau 2024 : Vente de gâteaux Saint-Michel fin janvier/début février 2024
- Brocante le dimanche 14 avril à Hommes
- Nouveauté été 2023 : concours de pétanque

Pour nous aider, pensez à venir nous soutenir grâce à votre participation ou simple présence. Tout au long de l'année, nous accueillons avec plaisir tout parent d'enfant du RPI. Restez informé de nos événements sur notre page Facebook. À très bientôt !



Cercle privé « Tire le Petit »

Challenge Un sociétaire-Un invité le 28 avril 2023



L'Écho du Changeon

2023, année des 100 ans, année pleine d'émotions pour l'Écho du Changeon

Tout d'abord, bienvenue aux nouveaux musiciens: Jacques, Christian, Gérard Mazé et Jacques Papot, venus compléter les pupitres de saxo ténor, trompette et flûte. Vous avez pu les entendre lors de notre dernier concert.

Les répétitions ont lieu le vendredi soir (de 20h30 à 22h30 à Gizeux dans la salle de musique, à côté de la bibliothèque) et nous sommes prêts à accueillir de nouveaux éléments.

Deux répétitions par an sont organisées le dimanche matin, suivies d'un barbecue, moment très convivial que nous allons renouveler.

Un grand merci à notre chef Sébastien pour tout le travail durant les répétitions, les sorties, les concerts et les cohésions École de musique / Écho du Changeon, nécessaires pour l'accès des jeunes à l'Harmonie.

Merci également aux parents qui accompagnent les enfants lors des différentes manifestations.

Retour sur les grands événements 2023 :

- la Fête de la Musique le 17 juin, avec le soutien logistique du Comité des Fêtes,
- la tenue d'une buvette lors de la fête du 15 août au château,
- la Fête au Village de Gizeux le 27 août,



- le Comice à Noyant-Villages le 3 septembre,- le Marché de Noël de Gizeux le 9 décembre
- et le concert à la Salle Plailly le 17 décembre.

2023, c'est donc également le 100^{ème} anniversaire de notre association. En décembre, nous avons organisé un concert dans la Salle Plailly avec l'Harmonie de Sainte-Maure de Touraine, en seconde partie. De nombreux ancien(ne)s musiciennes et musiciens sont venus nous rejoindre pour partager ce moment musical et convivial. Une journée très réussie, rassemblant 70 artistes sur la scène en fin de concert. Un grand merci à tous pour votre implication.

D'autres événements pour partager ce centenaire sont en préparation :

- un concert le 14 avril à la Salle Plailly,
- la Fête de la Musique le 15 juin,
- une exposition historique de notre association.

Les détails vous seront communiqués au fur et à mesure des préparatifs mais vous pouvez déjà retenir ces dates. **Si vous possédez des photos concernant notre association**, nous sommes preneurs (elles seront numérisées et rendues à leur propriétaire bien sûr).

Merci encore à tous pour votre soutien et bonne année musicale !

Thierry BEAUPIED, Président 06.84.34.31.76

Sébastien COLLARD, Directeur 06.84.44.91.88



Vœux du Maire, le 6 janvier 2024



L'École de Musique de Gizeux - Continvoir

L'École de Musique continue son développement, de nouveaux élèves sont venus rejoindre les professeurs (Yoyo à la batterie, Jean-Michel à la trompette et Sébastien au saxophone ainsi qu'à la formation musicale).

En outre, cette année, plusieurs adultes se sont lancés dans l'aventure de la découverte instrumentale.

Des élèves ont pu se produire lors de la « Scène ouverte » en juin 2023 et lors du Marché de Noël, l'occasion de découvrir les progrès pour certains et de donner l'occasion aux jeunes de s'exprimer musicalement. Pour les débutants, ce fut leurs premières prestations en public.

Nous adressons nos remerciements aux professeurs et aux élèves pour leur engagement et leur dynamisme. Il reste des places dans tous les cours chaque année, vous êtes tous les bienvenus, enfants et adultes !



Gym à Gizeux



2023 : une belle année pour la Gym à Gizeux avec une transition réussie en septembre 2022 entre Jennifer, animatrice depuis plusieurs années, et Sylvie qui a pris bénévolement le relais avec compétence et dynamisme à la satisfaction de toutes et tous.

Certaines personnes ne sont pas revenues en septembre, d'autres se sont inscrites, ce qui fait que l'effectif se maintient : 24 jeunes -ou moins jeunes- se retrouvent **chaque mardi de 18h à 19h dans la salle Plailly**.

Le contenu des séances proposées est adaptable à tous, aussi bien en intensité qu'en rapidité ; Sylvie est

à l'écoute de chacun pour adapter les exercices s'il en est besoin.

Notre association a investi au cours des années dans du matériel approprié qui permet de varier les exercices et d'éviter la monotonie.

Ça vous tente ?... Alors n'hésitez pas ! Venez découvrir une séance pour vous faire votre opinion et pourquoi pas rejoindre le groupe « Gym à Gizeux ».

En attendant toute l'équipe vous souhaite une excellente année 2024.

Monique BAUGÉ, Présidente



Association des Amis de Gizeux



Le 17 mars 2023 à 18h30, les membres de l'Association « Les Amis de Gizeux » se sont réunis dans la salle Plailly en Assemblée Générale Ordinaire.

Après approbation, à l'unanimité, du rapport moral et du rapport financier, il a été procédé au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

Étaient démissionnaires : Lise CROSAS, Olivier RINGENBACH, Mauricette SAIVEAU et Roland CHATAIN.

Étaient candidats et ont été élus à l'unanimité : Michelle DAVENET, Barbara MOHRING, Jean-Marc CAYLA.

Le 23 mars suivant, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis pour constituer le nouveau Bureau et ont élu à l'unanimité : Vincent GASSELIN - Président, Alain MENTION - Vice-Président, Michelle DAVENET - Trésorière, Hubert de CHAMPS - Secrétaire.

Ces deux outils sont en place et nous vous engageons dès maintenant à suivre l'actualité de l'association sur la page Facebook « Les Amis de Gizeux » et à utiliser la boîte mail amisdegizeux@gmail.com pour contacter et communiquer avec les membres du Bureau.

Création d'un collectif pour participer au fleurissement et à l'entretien des espaces verts du village : Il

ne s'agit pas bien entendu de se substituer au rôle de la Commune et à celui des agents communaux, qui cette année ont contribué efficacement à l'embellissement et à l'entretien de notre beau village.

Nous souhaitons simplement apporter une aide ponctuelle pour participer à des opérations de plantations, d'entretien ou de nettoyage, en concertation avec la Commission fleurissement de la Commune.

Une première opération de désherbage a été menée le 11 juillet sur la platebande située derrière l'église ; 6 bénévoles ont participé et, même si les mauvaises herbes ont vite repoussé, l'ambiance était très sympathique et tous sont prêts à recommencer et à multiplier ce type d'action pour contribuer à l'embellissement du village.

Michelle DAVENET est en charge de ce collectif, vous pouvez la contacter pour vous inscrire et rejoindre le groupe des bénévoles en téléphonant au 06 81 76 71 62 ou en laissant un message sur la boîte mail de l'association : amisdegizeux@gmail.com.



Que s'est-il passé en 2023 ?

Mise en place d'une nouvelle page Facebook : La première mission que le Bureau s'est fixée est la refonte des outils de communication de l'association avec la mise en place d'une nouvelle page Facebook « Les Amis de Gizeux » et la gestion centralisée de notre boîte aux lettres internet « amisdegizeux@gmail.com ». Cette mission a été confiée à Barbara MORHING et Jean-Marc CAYLA, avec l'assistance de Julia GUIMIER, membre bénévole de l'association.



Fête du 15 août 2023 au Château de Gizeux : Si des membres de l'association sont restés impliqués à titre personnel comme bénévoles, l'Association des Amis n'est intervenue que pour le prêt des costumes aux bénévoles et exposants, la tenue d'un stand de locations de costumes aux visiteurs et d'une des 4 buvettes de la fête.

Un grand bravo aux Fous du Château qui, par leur dynamisme, ont réussi à augmenter sensiblement la fréquentation de cet événement qui connaît un succès grandissant.

Rêves de Printemps le 7 octobre : Cette quatrième édition de notre événement phare s'est déroulée pour la première fois un samedi avec pour thème principal la découverte du chemin d'interprétation de Gizeux « L'arbre des racines à la cime ».

Toute la matinée, le long des quatre kilomètres du parcours, les randonneurs ont pu rencontrer divers organismes œuvrant pour la découverte et la sauvegarde de notre environnement.

Étaient présents : le PNR, Natura 2000, la LPO, Sauvegarde Biodiversité du Bourgueillois, Entomologie Tourangelle et Ligérienne, le S.M.B.A.A et AGEVIE/Solha au bord du Changeon, Le Centre de Secours des Landes. Deux autres associations ont également participé, le cercle privé « Tire le Petit » qui nous a ouvert ses portes pour faire découvrir le jeu de boule de fort et les « Fous du Château » pour présenter les récentes plantations d'arbres suite à la tempête de 2021.

Toute la journée, l'association a tenu le traditionnel Troc Plantes, la buvette et la restauration du midi avec une ambiance musicale assurée par les musiciens de l'Écho du Changeon. Une vingtaine d'exposants locaux (producteurs, artisans d'art, commerçants) ont présenté leurs productions et créations.

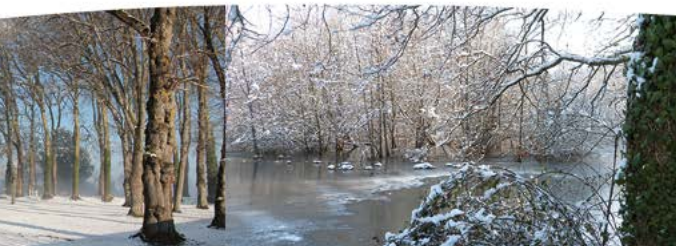
Deux conférences ont été proposées par la Sauvegarde Biodiversité du Bourgueillois sur les thèmes des orchidées sauvages et des papillons rares que l'on peut découvrir sur le territoire communal.

Une magnifique exposition sur les châtaigniers par Nature et Patrimoine en Gâtine des Landes a complété ce programme.

La journée a été clôturée par un très beau concert de jazz des années soixante, donné par le groupe High Six, composé de 6 jeunes musiciens talentueux issus de l'École de jazz de Tours.

Seule ombre au tableau de cette magnifique journée, un public trop clairsemé malgré le programme proposé riche et varié, qui a ravi ceux qui nous ont fait l'honneur et la joie de leur présence et de leur soutien (public, exposants, musiciens et bénévoles).

Une réflexion sera nécessaire sur le choix du samedi et sur le spectacle de clôture.



*Les musiciens de
l'Écho du Changeon,
en 1954*



Cérémonie des vœux 2023



32 rue des Écoles, dégâts et rénovations



1954



Le banquet des Aînés



Commémoration du 8 mai

L'extension de l'aire de camping-cars



Les Fous du Château

Encore une année remplie de projets, de rires et de folie pour les Fous du Château de Gizeux !

L'année 2023 fut riche en émotions pour les bénévoles du château : un réveillon revisité, des chantiers bénévoles enrichissants, un 15 août en grande pompe et un Samhain réussi malgré la pluie... Retour sur les temps forts de 2023 !

Un début d'année dans l'énergie et la fête

L'année a commencé de façon festive pour les Fous du Château, avec la première édition du « 31 des Fous » L'idée : organiser un réveillon décalé, le dernier weekend de janvier, pour permettre à tous les bénévoles, amis et partenaires de l'association de se retrouver lors d'une soirée conviviale dans les salons du Château. Une franche réussite qui a remotivé les troupes dans l'énergie et la bonne humeur.

Les premiers mois de l'année ont également vu l'accomplissement de plusieurs chantiers bénévoles : aménagement des écuries pour créer une zone dédiée à l'accueil des bénévoles, entretien des ceps de vigne plantés en 2021 et plantation de nouveaux ceps, aménagement du grenier pour le nouveau Pôle Costume... Ces chantiers sont la première raison de vivre de notre association, et une belle source de motivation pour nos bénévoles !



un succès sans précédent, en rassemblant près de 4.500 visiteurs venus de tous horizons pour profiter d'une journée riche en animations, en découvertes locales et en immersion historique. La fête s'est agrandie avec l'ouverture d'une nouvelle zone de 6.000 m², l'ajout de spectacles et lieux d'animation supplémentaires, échoppes, campements,... Cette année encore, plus de 200 personnes costumées et 82 stands d'exposants, producteurs locaux, artistes et artisans, et passionnés d'Histoire se sont réunis pour présenter leur savoir-faire. La Scénofolie a clôturé la journée en beauté et le public a été séduit par cette fresque historique dynamique, émouvante et pleine d'humour, entre combats d'épées et chevaux au grand galop. L'organisation de la fête n'aurait pas été possible sans l'implication et le soutien de l'ensemble des associations de la commune (Comité des Fêtes, Amis de Gizeux, Écho du Changeon, chasse communale,...). Mille mercis à tous les bénévoles pour leur participation !

Une fin d'année tournée vers l'avenir

Après la rentrée, les Fous du Château ont continué à s'investir sur place, notamment pour l'événement de fin octobre : « Samhain au Château ». Les deux jours d'animations ont rassemblé au château de nombreux visiteurs passionnés, venus de toute la région malgré la météo changeante pour découvrir l'Écosse du XVIII^e siècle. L'occasion également de vivre de belles retrouvailles avec l'association de reconstitution historique écossaise Saor Alba.

Nous sommes toujours ravis d'accueillir de nouveaux membres. Si vous souhaitez rejoindre les Fous, n'hésitez pas !

Après cette superbe année bien remplie, nous tenons à vous souhaiter une bonne année 2024. Nous avons hâte de poursuivre l'aventure en partageant tous nos nouveaux projets avec l'ensemble des Gizellois... À bientôt !

Les Fous du Château



Une réussite historique pour le 15 août

Peu avant le 15 août, entre montages de barnum et distribution de flyers sur les marchés, nous avons pris le temps de nous réunir pour l'assemblée générale annuelle. Élixa Bodin reste notre présidente pour 2023 et de nombreux nouveaux membres nous ont rejoints. Nous sommes près de 70 inscrits.

Au cœur de l'été, l'association a de nouveau transporté les visiteurs de la fête « Le 15 août, plongez dans l'Histoire » dans une expérience inoubliable. L'événement aux couleurs du XVIII^e siècle a rencontré



Amitié Gizelloise

Nous nous rassemblons chaque jeudi après-midi pour un moment de détente dans la salle des Associations.

Cette année, nous avons fait l'acquisition de divers jeux de société. Certes nous avons toujours des adeptes de la belote et du Scrabble, mais la curiosité autour des nouveaux jeux opère pour des moments ludiques et joyeux.

Le 12 janvier 2023, nous avons partagé la galette des rois, mais la soirée Détente autour d'un quiz proposée le 25 mars n'ayant pas fait l'unanimité, nous avons dû l'annuler.

Le 19 octobre nous étions réunis autour d'un repas où l'ambiance était bon enfant.

Le déjeuner spectacle du 17 novembre à Baugé a rencontré cette année encore un vif succès.

En 2024, il s'agira de découvrir l'Arménie au travers de chants, danses et paysages ; nous communiquerons les dates en début d'année afin que nous puissiez réserver vos places.

Lors de notre dernière réunion, nous avons fixé la date de notre Assemblée Générale au lundi 18 janvier 2024, c'est le moment d'exprimer vos désirs et vos propositions de sorties.

Nous déplorons le départ de Françoise BENESTON et de Ann MUMFORD qui ont dû se rapprocher de leur famille pour des raisons médicales.

Nous souhaitons une bonne année à tous et espérons que vous aurez plaisir à nous rejoindre bientôt.

La présidente, Odile MENTION

Duel d'aiguilles



Notre Association se porte bien, son but est d'apporter des distractions, du partage et de l'amitié à ses adhérentes, autour d'activités de loisirs créatifs, tricot, couture, crochet, broderie, patch, scrap, collage de serviettes, macramé ou autres. Chacune apporte son savoir, ses idées et ses envies.

Il est important dans notre petit village de conserver des liens sociaux, de ne pas se renfermer chez soi, d'oublier pour un après-midi nos soucis de la vie quotidienne.

Ainsi, nous nous retrouvons le lundi et le mercredi de chaque semaine, de 14h à 18h dans la salle des Associations près du lavoir, aimablement prêtée par la commune de Gizeux.

Venez nous rendre visite et si vous le désirez, adhérer à notre association (cotisation environ 15 euros par an, afin de régler l'assurance obligatoire).

Nous vous y attendons en toute amitié, les séances se clôturent par un petit goûter partagé et apporté par les adhérentes.

Evelyne, Evelyne et Patricia vous souhaitent à toutes et tous la bienvenue... Alors à très bientôt !

Contacts :

Evelyne SIMOND (présidente) - 06 65 94 02 42 - evesimond@gmail.com

Evelyne PIQUET (secrétaire) - 06 65 60 65 05 - evelynepiquet@aol.com

Patricia BIEMONT (trésorière)



Jeu, set et match... avec l'ACTSG Tennis !



Depuis mai 2017, l'ACTSG, association regroupant les clubs de tennis de Savigné et de Gizeux offre aux habitants des deux communes la possibilité de pratiquer le tennis sous différentes formes : tennis loisir, occasionnel, ou bien plus poussé avec les entraînements hebdomadaires de l'école de tennis, encadrés par notre professeur D.E, Ambroise AGNAMBA.

L'association propose à ses adhérents deux terrains :

- le court intérieur de Savigné (gymnase), disponible le samedi après-midi pour les entraînements avec notre professeur, et toute la journée du dimanche à partir de 10h30 en jeu libre et en compétition.
- le court extérieur de Gizeux, disponible tous les jours de l'année.

En plus des entraînements hebdomadaires, l'ACTSG composée aujourd'hui de 40 joueurs de 6 à 70 ans, propose tout au long de l'année des animations variées autour du tennis.

Durant la saison 2023, les joueurs ont pu mesurer leur niveau dans plusieurs tournois et championnats départementaux par équipes avec de très beaux résultats sportifs à la clé. En effet, notre équipe Jeunes s'est hissée à la 1^{ère} place du championnat 11/14 ans « Balles vertes ».

Chez les adultes, notre équipe a participé à la coupe départementale « Schmidlin » et a également pris la tête de sa poule pour accéder aux quarts de finale de cette coupe à Tours. Cette même équipe s'est aussi illustrée en championnat par équipes de printemps en s'offrant une belle 3^{ème} place. Le tennis féminin n'est pas en reste au sein de l'ACTSG puisque deux de nos joueuses

adultes ont participé au championnat par équipes de printemps en partenariat avec le TC Cinq Mars. Durant les vacances de printemps 2023, une journée de matchs amicaux a été organisée pour les enfants à l'invitation du Tennis Club de Monnaie, ce fut l'occasion pour les débutants de tester leurs progrès et leur mental dans une toute première compétition. De beaux souvenirs pour eux lors de cette journée qui sera renouvelée en 2024. L'ACTSG a également retrouvé le club de Monnaie cet automne à l'occasion de l'opération Octobre Rose pour une matinée de matchs. Un partenariat riche d'échanges que le club souhaite renouveler en 2024 pour soutenir la recherche contre le cancer du sein.

Enfin, l'ACTSG organise tous les ans en juin sa fête du tennis avec matchs, pique-nique, tombola, remise des diplômes et médailles pour les jeunes... Une journée sur le terrain de Cléré-les-Pins durant laquelle tous les adhérents se retrouvent autour de leur sport favori dans la bonne humeur avant la pause estivale.

N'hésitez pas à nous rendre visite toute l'année de 14h à 19h au gymnase de Savigné. L'occasion pour tous de découvrir un sport qui allie technique, endurance, mental, stratégie. Mais avant tout un sport où l'on s'amuse beaucoup.

Toutes les informations (école de tennis, tournois, tarifs...) sont à retrouver sur notre site internet : www.club.fft.fr/actsg/

Association des Clubs de Tennis de Savigné et Gizeux Tél. 06 78 75 70 69 ou 06 79 57 38 18

Mail : actsg@fft.fr





Étoile Sportive de Gizeux

SAISON 2022-2023



La saison 2022-2023 a été une année un peu compliquée en raison d'un petit effectif.

Mais nous avons quand même fini en milieu de tableau malgré les difficultés rencontrées.

Nous sommes repartis pour une nouvelle saison 2023-2024 avec de nouvelles jeunes recrues qui sont venues enrichir l'effectif et redonner de l'enthousiasme à l'équipe.

Nous avons joué 7 matchs en championnat et 2 en coupe, avec 9 victoires.

La saison débute bien et on espère qu'elle va continuer ainsi.

Nous avons organisé notre soirée de Noël avec 130 convives qui ont passé une bonne soirée. Elle sera renouvelée en fin d'année, ces soirées nous permettant de faire vivre le club, notamment pour les dépenses administratives et autres qui sont importantes.

Nous avons remis notre terrain de foot aux normes, suite au passage du responsable du district, et nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés.

Nous avons également participé au marché de Noël avec notre stand d'huîtres, ce fut une belle soirée.

Grâce aussi à un concours de pétanque au sein du club au mois de juin, nous nous battons pour que notre club persiste dans la bonne humeur. La saison est bien partie dans cette optique avec une très bonne ambiance.

Aussi, nous recrutons toujours des joueurs et des dirigeants, nous en avons besoin pour continuer à exister.

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook et sur Instagram « ES Gizeux ».

Venez nous soutenir et nous encourager le dimanche à 15h au stade Bernard Lejeune.

Nous remercions nos supporters et sponsors qui nous soutiennent tout au long de l'année.

Le président, les membres du Bureau, ainsi que les joueurs de l'ES Gizeux, vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024.



Syndicat de Chasse et Pêche de Gizeux



La saison 2022/2023 s'est déroulée dans des conditions optimales. Nous avons réussi à prélever le plan de chasse préétabli par la fédération de chasse d'Indre et Loire.

Notre association est composée de soixante-dix chasseurs et nous sommes toujours ravis, chaque année, d'accueillir de nouveaux membres ou invités, jeunes ou anciens.

Nous avons également entretenu la clôture électrique (de la route de l'Étang du mur, jusqu'aux Fortineries) tout au long de l'année, afin d'éviter les dégâts dans les cultures. D'ailleurs nous tenons à remercier les agriculteurs qui entretiennent leur partie de clôture. Nous cherchons toujours à éviter des dégâts de cultures et ainsi nous entraider au mieux, entre chasseurs et agriculteurs.

Nous remercions également, l'association Les Fous du Château de nous avoir fait participer à la fête du château de Gizeux qui s'est déroulée le 15 août.

Pour la nouvelle saison 2023/2024, nous avons un plan de chasse à effectuer qui comporte 14 chevreuils, 1 biche, 1 faon, 2 cerfs et des sangliers causant des dégâts agricoles. Nous organisons donc quelques battues, pour le moment bénéfiques, afin de réaliser le plan de chasse au mieux.

Après une chasse à courre au chevreuil le 28 décembre 2023, nous organisons une chasse à courre au renard le 13 janvier 2024 et une autre chasse à courre au chevreuil le 10 février. Celles-ci sont ouvertes à tous et nous invitons toutes les personnes, chasseurs ou non, afin de partager notre passion de la chasse, le temps d'une journée conviviale.

Les membres du Bureau de chasse souhaitent une bonne et heureuse année 2024 à tous et surtout en bonne santé !

Président : Benoit RUGEN

Vice-président : Emile DECORDIER

Secrétaire : Jean-Noël APPOLONUS

Vice-secrétaire : Jean-Luc MORISSEAU

Trésorier : Nicolas MORISSEAU

Vice-trésorier : Florent NEVOIT

Ainsi que Gérard BEAUPIED,
Stéphane RUGEN et Marc MORISSEAU

Section Pêche - Étang de Saint-Philbert

Depuis 2022, la gestion de l'étang a été reprise par le Syndicat de chasse de Gizeux.

Un nouveau comité a été mis en place et c'est donc Jean-Noël APPOLONUS le responsable de l'étang désormais.

Pour cette première année, nous avons comptabilisé 39 adhérents.

Pour l'année 2024, l'ouverture se fera le 20 avril par un concours de pêche le matin à partir de 8h et un concours de pétanque l'après-midi à 14h (inscription à l'avance) avec buvette et restauration sur place.

Nous avons lâché quelques poissons courant décembre dont 200 kg de gardons, 30 kg de tanches, 20 kg de carpes et 30 kg de carassins. Le tarif de la carte à l'année est de 30 € pour les habitants de la commune et 60 € pour les personnes extérieures ; la pêche de nuit est au prix de 15 € les 24h et 25 € les 48h.

Alors si vous avez envie de passer un bon moment de pêche au calme, entre amis ou en famille, vous êtes les bienvenus en tant qu'adhérents.

Pour tout renseignement, merci de contacter Jean-Noël au 06.33.37.80.39.

Tous les membres vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.



Jeux de piste

À Langeais - Bourgueil - Cinq-Mars-la-Pile
Hommes - Channay-sur-Lathan - Savigné-sur-Lathan



Treasure hunt

6
enquêtes
connectées

à découvrir
dès 7 ans



Comment jouer ?

1 > Téléchargez gratuitement l'application Baludik
Download free app Baludik



2 > Scannez le QR Code
Scan to play



deu concours Instagram
**Deviens le héros de
notre prochaine
enquête !**



Découvre
comment participer !



Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique. Crédits photos, illustrations: Freepik.com, Baludik

Office de Tourisme
TOURAINÉ
Nature

www.tourainenature.com

Gestion forestière durable



Vous êtes propriétaire d'un bois de moins de 20 hectares ? Vous souhaitez un conseil ?

Un technicien forestier du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) se tient à votre disposition pour réaliser gratuitement un **diagnostic de gestion sylvicole** de votre bois (conseil pour des travaux d'amélioration sylvicole, choix d'essences adaptées, arbres à favoriser...), une **estimation de l'Indice de Biodiversité Potentielle** (ou IBP, pour favoriser l'accueil de biodiversité), ou encore pour vous conseiller sur un **itinéraire de boisement/reboisement**. Le CNPF pourra également vous aiguiller si vous souhaitez vendre votre bien en vous redirigeant vers les structures adéquates.

Cette action est proposée dans le cadre de la politique forestière régionale (programme CAP Filière forêt-bois 2023-2027), ayant pour objectif de sensibiliser les propriétaires forestiers à la **gestion durable de leur forêt** et de les guider sur les interventions à potentiellement mettre en œuvre (récolte de bois, renouvellement des peuplements forestiers, prise en compte des enjeux environnementaux, des impacts du changement climatique...).

Si vous êtes intéressés, vous pouvez d'ores et déjà contacter M. Pierre Symulak au **06.62.54.81.61** ou par courriel à pierre.symulak@cnpf.fr

Obligations Légales de Débroussaillage

Pourquoi débroussailler ?



Débroussailler est un geste essentiel de protection contre les incendies de forêt.

Le débroussaillage protège la forêt et sa biodiversité :

- Il limite le risque de départ de feu à partir des habitations.
- Il permet, en cas d'incendie, de ne pas concentrer les moyens de lutte sur les seules habitations.

En cas de feu, le débroussaillage protège les biens et les personnes :

- Il ralentit la propagation du feu et réduit son intensité.
- Il limite le risque que les flammes atteignent les parties inflammables des constructions.
- Il facilite et sécurise le travail des pompiers.

Quand débroussailler ?



Le débroussaillage doit maintenir l'état débroussaillé. Sa fréquence est proportionnée au risque à défendre et à l'évolution de la végétation

Les travaux doivent être exécutés dès que la végétation ligneuse et herbacée (arbustes, broussailles, etc.) dépasse 40 cm de haut.

Dans les structures d'accueil (camping, parc résidentiel, etc.), l'état débroussaillé doit être maintenu période d'ouverture au public.

Quelles sanctions ?



Le débroussaillage (et le maintien en état débroussaillé) est une obligation du Code Forestier (art. L-131 à L-134) précisée localement en Indre-et-Loire par l'arrêté préfectoral du 18 juillet 2022.

Le non-respect des obligations légales de débroussaillage vous expose à :

- **La sanction du feu**
- **Une mise en demeure de débroussailler**
- **L'exécution d'office des travaux à vos frais**
- **Jusqu'à 1 500 € d'amende**
- **Jusqu'à 30 € par m² soumis à OLD non débroussaillé**
- **L'indemnisation éventuelle du préjudice subi par les tiers en cas d'incendie**

Où se renseigner ?



- Auprès de votre Mairie
- Auprès de la Direction départementale des territoires, service Eau et ressources naturelles (DDT 37-SERN) au 02 47 70 80 90

Retrouvez toutes les informations sur www.indre-et-loire.gouv.fr/old

PRÉFÈTE D'INDRE-ET-LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

O.L.D.
OBLIGATIONS LÉGALES de DÉBROUSSAILLEMENT en Indre-et-Loire

DÉBROUSSAILLER
UNE NECESSITÉ
POUR MIEUX VOUS
PROTÉGER

www.indre-et-loire.gouv.fr/old



Architecture et Paysage



Les équipes du CAUE présentent tous les mois près de chez vous pour vous conseiller gratuitement.

Vous souhaitez effectuer des travaux de rénovation dans votre maison ou votre appartement, vous avez des projets d'extension ou de construction immobilières, d'aménagement de votre terrain, les architectes et paysagistes conseils du CAUE 37 sont là pour vous aider gratuitement.

Ils vous reçoivent, sur rendez-vous, lors des différentes permanences proposées sur l'ensemble du département et, sur la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire,

- le 1^{er} lundi du mois à la Maison de Services au Public - 7, place du 14 juillet - 37130 Langeais
- le 3^{ème} lundi du mois au Pays Loire Nature - 1, rue Serpentine - 37340 Ambillou.

Durant 1 heure environ, l'architecte ou le paysagiste conseil va vous aider à réfléchir à une implantation et une organisation pertinente de votre projet, à choisir des matériaux et des solutions techniques adéquats, à étudier les règlements d'urbanisme et

les contrats de construction afin de trouver, avec vous, les solutions architecturales, techniques et juridiques adaptées à vos besoins.

Les rendez-vous sont à prendre auprès du CAUE 37 au 02 47 31 13 40 - Munissez-vous des documents nous permettant de comprendre et d'analyser votre projet (photographies, plans, extrait cadastral ..)

Retrouvez les informations sur toutes les permanences architecture et paysage du CAUE 37, ainsi que de nombreuses fiches conseil pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets, sur notre nouveau site internet :

www.caue37.fr

Urbanisme

Règlementation sur les pompes à chaleur

Tout comme l'installation de panneaux photovoltaïques qui nécessite une **demande d'autorisation en Mairie**, pour se conformer au Plan Local d'Urbanisme, l'installation d'une pompe à chaleur (PAC) s'appuie sur la réglementation en vigueur.

Parce qu'elle modifie l'aspect extérieur de votre logement, **toute pompe à chaleur doit obligatoirement faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux (DP) auprès de votre mairie** (cerfa 13703*xx à remplir, accessible en mairie ou en ligne sur le site service-public.fr).

Une PAC installée sans déclaration préalable est considérée comme une infraction.

En parallèle, même si rien ne vous y oblige, **il est préférable d'informer vos voisins** de votre projet d'installation de pompe à chaleur.

En effet, outre la prise en compte de l'orientation par rapport au soleil ou de la direction des vents dominants, l'unité extérieure de la PAC doit être mise en place de façon à **éviter au maximum les nuisances sonores**.

Les ventilateurs du dispositif ne doivent **pas être orientés vers les habitations proches**.

Un espace suffisant (40 à 50 cm) doit séparer le mur de l'appareil, pour **limiter la réverbération du bruit**.

L'unité extérieure doit être installée sur une surface stable, afin de **réduire les vibrations** et à distance des fenêtres de chambre (le mieux est de l'installer à proximité d'un garage ou d'une salle de bain, par exemple).

Même s'il n'y a pas de distance réglementaire à proprement parler, on recommande de **placer l'unité extérieure de la PAC à plus de 20 mètres** du logement des voisins.

Bien évidemment, il s'agit d'un minimum et d'une question de bon sens : plus la PAC est éloignée des maisons voisines et moins votre équipement risque de troubler la tranquillité de leurs occupants.

Enfin, si elle dispose de nombreux avantages, la PAC n'est pas très esthétique ; le mieux est alors de lui **trouver un emplacement discret, dans un espace dégagé**.





La Mission Locale accompagne tous les jeunes de 16 à 25 ans dans leur démarche d'insertion



Orientation

Les conseillers aident le jeune à construire son projet professionnel. Des visites d'entreprises permettent de mieux connaître les emplois. Des stages sont l'occasion de tester un métier.



Formation

Les conseillers informent et conseillent sur les formations accessibles et orientent vers les organismes adéquats. Ils accompagnent les jeunes décrocheurs scolaires ou sans solutions à la rentrée



Emploi

La Mission locale a un rôle d'interface entre les jeunes et les entreprises. Elle transmet aux jeunes les offres d'emploi, les prépare à l'embauche. Elle apporte une aide à la rédaction de CV.



Vie quotidienne

La vie professionnelle c'est aussi faire face aux problématiques de logement, de mobilité et de santé



Sortir, bouger

La Mission Locale est là aussi pour permettre aux jeunes d'accéder à des activités culturelles, sportives, musicales.....

Où nous trouver ?

Au siège social de la Mission Locale : **23 avenue Gambetta 37500 Chinon**

A notre permanence de Bourgueil - Le mardi à l'Espace France Service -

CC TOVAL

Prenez rendez vous au **02 47 93 30 40**





Panneau Pocket

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la Mairie de Gizeux vous offre l'application PanneauPocket.

Cette application de communication permet à la population de recevoir les actualités diffusées par l'équipe municipale.

À domicile, au travail, dans la rue, dans les transports ou en voyage, tous les événements, les infos et les alertes qui vous concernent sont ainsi toujours à portée de main sur votre téléphone ou votre tablette.

Simple, gratuit et 100% anonyme

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre smartphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur AppStore, PlayStore ou encore AppGallery.

Ouvrez PanneauPocket et mettez votre commune en favori en cliquant sur le cœur pour recevoir les informations et les alertes de votre mairie en instantané.

Pas besoin de créer de compte ! L'application est anonyme et gratuite.

PanneauPocket est aussi disponible sur les ordinateurs, la navigation est simple et ludique. Vous avez juste à taper « app.panneaupocket.com » dans la barre de recherche de votre navigateur internet.

LES ALERTES ET INFORMATIONS DE VOTRE MAIRIE SONT SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT
Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur App Store, Play Store ou AppGallery.

2 Ouvrez PanneauPocket, recherchez votre commune et cliquez sur le cœur situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris. Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

Disponible sur App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

DISPONIBLE SUR AppGallery

© PanneauPocket



La collecte et le tri des déchets

Pour les emballages, depuis 2023, **chaque habitant a droit à une dotation de SACS JAUNES** (rouleau de 26 sacs de 50 L chacun) à déposer le même jour que les ordures ménagères (à savoir le MERCREDI soir pour COLLECTE DU JEUDI).

Les seuls conteneurs d'**apport volontaire** (à côté du local technique) concernent **le verre et le papier** (voir le Mémo ci-dessous).

Le 1^{er} et le 3^{ème} SAMEDI MATIN de chaque mois entre **10h et 12h**, un lot annuel de sacs jaunes (1 rouleau par personne dans chaque foyer) **est distribué au local technique** (199 rue de la Petite Chapelle), lors de la permanence déchèterie (en cas d'empêchement permanent le samedi, contactez la Mairie).

La consigne est de ne pas compacter ensemble les matériaux différents, avant dépôt dans le sac jaune, mais aussi de ne pas mélanger les flux, c'est-à-dire **ne pas déposer le sac jaune dans un bac noir prévu pour les ordures ménagères (sac jaune à poser sur le bac noir ou à côté, pas dedans)**.

RAPPEL : à partir du 1^{er} janvier 2024, aucun sac de déchets ménagers ne sera collecté s'il n'est pas déposé dans LE BAC NOIR, désormais OBLIGATOIRE (même si vous possédez déjà un bac similaire) !

Chaque maison doit disposer d'un bac noir (**1 BAC PAR ADRESSE**, ce bac doit rester dans la maison en cas de déménagement).

Pour les habitants qui n'ont pas encore ce bac noir (distribué à l'origine par le SMIPE), veuillez contacter la Mairie pour fixer un rendez-vous avec les agents au local technique, munis d'un justificatif de domicile.

En cas de question liée aux déchets : 02.47.97.89.75 (activités du Syndicat intercommunal SMIPE reprises par le service Prévention et Gestion des Déchet de la CCTOVAL).

EMBALLAGES

NOUVEAU

TOUS les EMBALLAGES se TRIENT...

- TOUTES les barquettes et boîtes en plastique
- TOUS les pots en plastique
- TOUS les emballages métalliques
- TOUTES les bouteilles et flacons en plastique
- TOUS les sacs et sachets en plastique
- TOUTES les cartonnettes et les briques alimentaires
- ET TOUJOURS TOUS les films et suremballages

INUTILE DE LES EMBOÎTER ET DE LES LAVER. IL SUFFIT DE BIEN LES VIDER.

PAPIERS

- Papiers
- Journaux
- Magazines
- Prospectus

VERRE

- Bouteilles en verre
- Pots et bocaux en verre
- Flacons de parfum
- Flacons de vernis

Les couvercles plastiques ou métalliques sont à déposer avec les emballages

COMPOST

- Epluchures de légumes
- Feuilles mortes, fleurs fanées, tonte de pelouse, petits branchages
- Filtre et marc de café, sachet de thé mouchoirs en papier essuie-tout, papier journal

ORDURES MÉNAGÈRES

- Couches, lingettes
- Petits objets en plastique
- Textiles de salle de bain

Un doute, une question sur le tri ?
02 47 97 89 75 - www.smipe-vta.net
contact@smipe-vta.net

12_2023



Tarifs Communaux au 1^{er} janvier 2024

Location salle Plailly :

- <u>Habitants de Gizeux</u>	1 journée	200 €	
	2 journées	300 €	
	3 journées	350 €	(vend. à dim. ou sam. à lun.)
- <u>Personnes hors commune</u>	1 journée	320 €	
	2 journées	420 €	
	3 journées	500 €	(vend. à dim. ou sam. à lun.)
- <u>Forfait réunion</u> (en semaine, sans vaisselle)		100 €	
- <u>Sono de la salle</u>	forfait	30 €	

À partir de la 3^{ème} location à la même personne à titre privé sur une même année civile, il sera appliqué une augmentation de 30 € sur tous les tarifs.

Ces prix s'entendent tout compris (électricité - chauffage - vaisselle).

Remise des clés la veille en fin de journée.

Documents exigés : attestation d'assurance + caution de **500 €** (chèque à l'ordre du Trésor Public)
+ contrat (à signer en mairie)

Cimetière :

- <u>Concessions</u>	30 ans	100 €	
	50 ans	150 €	
	Perpétuelle	200 €	
- <u>Columbarium</u>	15 ans	300 €	
	30 ans	500 €	
- <u>Jardin du Souvenir</u>		50 € (frais de plaque)	

Bibliothèque : par famille par an **8 €**
(règlement par chèque uniquement)

Photocopies : la feuille A4 **0,30 €**
(payant à partir de 10 feuilles)

Tarifs Comité des Fêtes au 1^{er} janvier 2024

Prêt de matériel : table pliante **3 €**
(réservé aux habitants de Gizeux) 2 bancs **2 €**



Les Informations Pratiques - 2024

Secrétariat de Mairie

02.47.96.76.63 - mairie@gizeux.fr

Site Internet : www.gizeux.fr

Ouverture au public :

lundi : 16h à 18h30

mardi : 10h30 à 12h30

mercredi : 10h30 à 12h30

jeudi : 16h à 18h

vendredi : 10h30 à 12h30

Agence Postale Communale

02.47.96.54.50 (aile droite de la Mairie)

Ouverture au public : **tous les matins de 9h à 12h du mardi au samedi - fermée le lundi**

(horaires modifiables en périodes de congés, voir l'affichage sur place et sur Panneau Pocket)

Bibliothèque

02.47.96.61.91 (située 30 rue des Écoles)

Ouverture au public :

mardi 16h à 18h et samedi de 10h à 12h

mercredi pendant les périodes scolaires de 14h30 à 17h30

Cotisation annuelle : **8 euros par famille**
(par chèque uniquement)

Informations communales

Afin de vous tenir informé des événements concernant la vie de notre commune (activités, animations, vie associative, actualités administratives,...), plusieurs modes de diffusion sont possibles :

- le **site internet** de la mairie www.gizeux.fr,

- l'application **PanneauPocket** téléchargeable sur votre smartphone, tablette ou votre ordinateur personnel ; n'hésitez pas à contacter le Secrétariat de Mairie pour de plus amples renseignements.

Cartes d'identité

Elles ne peuvent être délivrées QUE dans les Mairies disposant d'un « dispositif agréé de recueil » et uniquement sur rendez-vous (**prévoir le délai de rendez-vous**).

Les plus proches :

- Mairie de Bourgueil 02.47.97.25.00

- Mairie de Langeais 02.47.96.12.50

Les cartes d'identité sont désormais valables 15 ans (automatiquement pour toutes les cartes délivrées après le 1^{er} janvier 2004) - Délivrance gratuite.

Pièces nécessaires pour faire une demande de carte d'identité :

- acte de naissance (à demander à la Mairie de naissance)

- 2 photos en couleurs

- 1 justificatif de domicile au nom du demandeur (facture EDF, téléphone...).

Passeports

Même procédé de délivrance

(tarif adulte à ce jour : 86 €)

Car Fil Vert à destination de Tours

Liaison GIZEUX-TOURS et retour assurés

le mercredi et le samedi (dépliants d'information et horaires disponibles en Mairie).

Pour aller à Bourgueil ou à la gare de Port-Boulet

Prise en charge à domicile sur rendez-vous

Numéro unique : 0800.123.037

Tarif par palier de **3,00 €** selon la distance.



Démographie 2023

Erratum Démographie 2022

Naissances :

PELTIER Lucas 14 juillet 2022

FOULON Margot 23 août 2022

Naissances :

PERRIN Rosalie 29 janvier

RIVIÈRE Corneille 24 juin

NEVOIT Capucine 23 juillet

LEMEUNIER MINIER Liam 13 décembre

Mariages :

de LAFFON Thaddée et MARDUEL Apolline 26 août

Décès :

VAMPOUILLE Éliane, née COPPEJANS 04 juin 95 ans

FORASTIER Odette, née OBLIGIS 08 août 104 ans

LEMANS Michel 21 août 73 ans



*Odette Forastier
doyenne de la commune,
décédée en 2023*



Mémo Santé

SAMU 15

Pompiers 18

Urgence européen 112

Hôpital Bretonneau - Tours 02 47 47 47 47

Hôpital Trousseau - Tours 02 47 47 47 47

Centre Hospitalier du Chinonais 02 47 93 75 15

Centre Hospitalier de Saumur 02 41 53 30 30

Centre anti-poison 02 41 48 21 21

Tabac Info Service 39 89

Drogues Info Service 0 800 231313

SOS femmes en danger 3919

SOS enfance en danger 119



Départ à la retraite de Pascal RUGEN

35 ans au service des habitants de Gizeux
de 1988 à 2023

*Médaille du travail pour 20 années
au service des Gizellois*



Inauguration du Local technique en 2010



*Pot de départ en septembre 2023
et Médaille du travail (35 années)*